


Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le 
ID : 001-210101739-20260505-2026_076_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CINÉMA MUNICIPAL LE PATIO : CRÉATION D'UN SERVICE DE VENTES ANNEXES ET COMPLÉMENTS APPORTÉS A LA GRILLE TARIFAIRE (7.2)

L'an deux mille vingt-six, le 04 mai à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de conseillers votants : 31

Date de convocation du Conseil : **27 avril 2026**
Date d'affichage de la convocation : **27 avril 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (mairie), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs VENARRE, DESAY, CRUYPENNING, REI (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, COSSARD, CETTIER, BOUILLOT, PONTILLE, PELLETIER, VANEL-NORMANDIN, VUILLIOT, DE PANFILIS, GAYET-CHICHIGNOUD et Messieurs MORENO, PUGNET, ROBBEZ, LEVITRE, CADOUX, SIGAUD, LOUHACHI, GALOYER, BOCQUET, FILLION (conseillers).

Pouvoir :

M. PELLÉ donne pouvoir à Monsieur le maire.

Excusés : Mme GERVIER et M. VAN VAEREMBERG.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2025_067_DEL du 7 juillet 2025 relative à la grille tarifaire des entrées du cinéma municipal Le Patio,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT la nécessité de compléter la grille tarifaire par la création d'un service de ventes annexes (boissons, gourmandises et objets), destiné à améliorer le confort des spectateurs, à valoriser l'équipement et à diversifier les recettes de la régie,

CONSIDÉRANT que ce service ne viendrait pas concurrencer l'offre commerciale locale, compte tenu du volume limité et de l'assortiment restreint des produits proposés,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission « Vie culturelle, Jeunesse et Animations », réunie le 8 avril 2026,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** la création d'un service de ventes annexes au cinéma municipal Le Patio, venant en complément de la grille tarifaire des entrées,

- **FIXE** les tarifs de ce service comme suit :
 - Boissons chaudes ou froides : 3,00 € TTC
 - Gourmandises salées ou sucrées : 3,00 € TTC
 - Gobelet : 4,00 € TTC
 - Parapluie : 20,00 € TTC
 - Plaid : 14,00 € TTC

- **CHARGE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué de la mise en œuvre de la présente délibération.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 05 mai 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 11 mai 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 11 mai 2026.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

ID : 001-210101739-20260505-2026_076_DEL-DE

